



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Chaines publiques

Question écrite n° 49699

Texte de la question

M. Christian Bataille attire l'attention de M. le ministre de la culture sur la diffusion numérique par satellite des programmes de télévision. Si aujourd'hui cette technologie permet l'accès à un grand nombre de chaînes thématiques et généralistes, elle permet également la diffusion des chaînes publiques. Toutefois, seuls des diffuseurs privés sont en capacité d'offrir cette possibilité. De plus, depuis le démarrage de télévision par satellite (TPS), qui inclut dans son bouquet numérique les chaînes publiques, celles-ci sont désormais cryptées. Il lui demande s'il compte accorder à Tele Diffusion de France les moyens nécessaires pour développer rapidement la diffusion en numérique des chaînes publiques et ne pas laisser aux seules entreprises privées ce monopole.

Données clés

Auteur : [M. Bataille Christian](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49699

Rubrique : Télévision

Ministère interrogé : culture

Ministère attributaire : culture

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mars 1997, page 1470